



Regards sur la mobilité des habitants du pays de Lorient



Publication 3 – Distances et temps de déplacements

270 / novembre 2025
Pays de Lorient

Mobilité

Combien de kilomètres parcourons-nous, combien de temps passons-nous en déplacement ?

Au-delà des chiffres, ces questions sont étroitement liées aux problématiques économiques, sociales et environnementales actuelles.

La mobilité quotidienne des habitants du pays de Lorient est déterminée par la localisation et les conditions d'accès aux emplois, services et équipements présents sur le territoire. Le temps passé à se déplacer, le nombre de trajets effectués et les distances parcourues ont un impact sur la vie quotidienne, sur le pouvoir d'achat et à une échelle globale sur les émissions de gaz à effet de serre.

Ce troisième volet de l'analyse des résultats de l'Enquête Ménage Déplacement 2024 porte sur les distances et les temps de parcours. Il aborde aussi le sujet des spécificités rencontrées dans leur mobilité quotidienne par les habitants des communes les moins équipées. Un sujet déjà abordé en 2023 sous l'angle des équipements dans la publication n° 221 « Quelle proximité des services et équipements pour les habitants ? ».





LES POINTS À RETENIR

- Un allongement des distances parcourues : **+ 1,1 km par jour** et par personne entre 2016 et 2024.
- Les déplacements courtes distances moins nombreux et longues distances plus nombreux.
- Les déplacements domicile - travail **toujours plus loin et toujours plus longs**.
- Un accroissement de **5 minutes par jour** du temps passé à se déplacer.
- Une mobilité **moins rapide chez les jeunes**.
- Une concentration des services médicaux qui engendre un allongement des déplacements pour motif "santé".
- Des **distances plus longues** à parcourir pour les habitants des communes à faible niveau d'équipement...
- ... et une **très forte dépendance à l'automobile**.



1

UN ALLONGEMENT DES DISTANCES : +16% EN 8 ANS

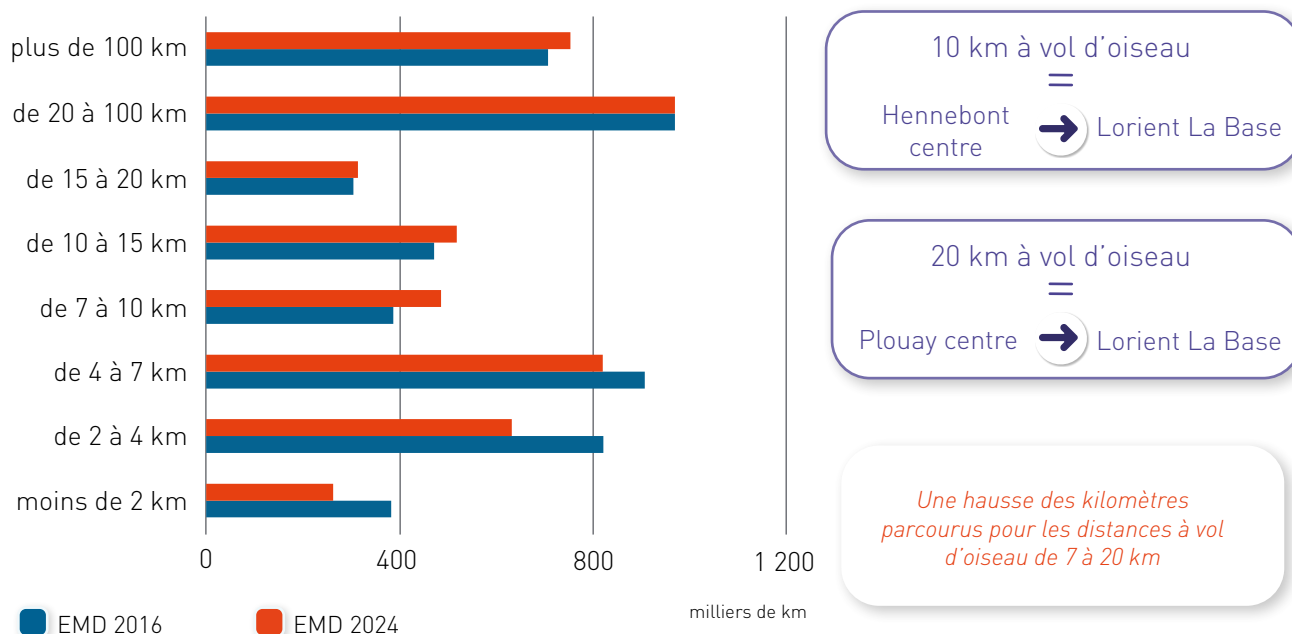
Les habitants du pays de Lorient se déplacent de plus en plus loin. Tous modes et tous motifs confondus, la distance moyenne à vol d'oiseau d'un déplacement est passée de 5,6 km en 2016 à **6,5 km** en 2024, soit une augmentation de + 16 %.

Cet accroissement de la distance moyenne parcourue s'explique en partie par un fort recul de la mobilité de proximité entre 2016 et 2024. Les déplacements pour motifs achats et loisirs de moins de 4 km sont nettement moins nombreux en 2024 (139 000) par rapport à 2016 (192 000).

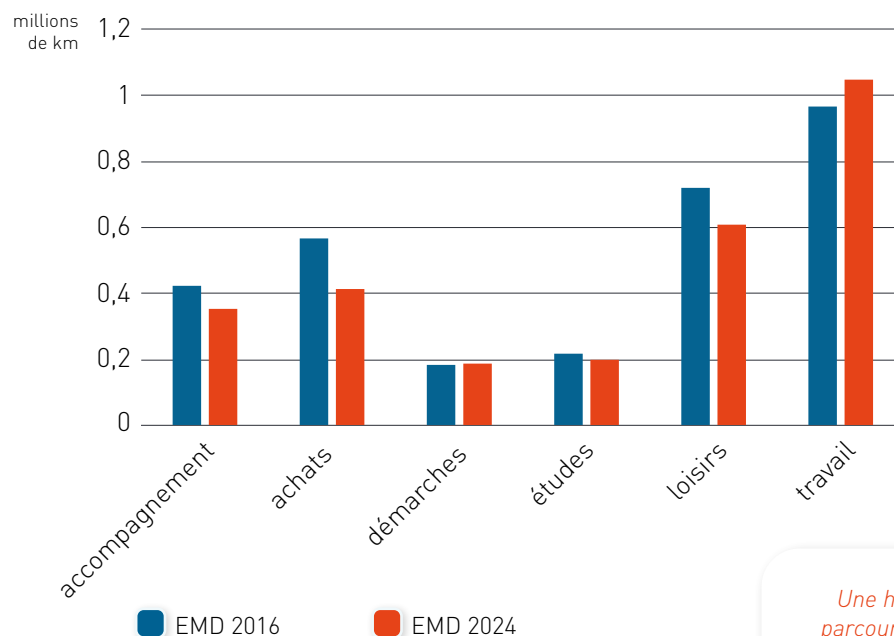
Les déplacements de plus de 7 km à vol d'oiseau sont quant à eux en nette augmentation, passant de 135 000 en 2016 soit 15 % de l'ensemble de la mobilité à près de 150 000 en 2024 soit 20 %. Cette hausse est largement portée par les déplacements domicile – travail (cf. p 7).

Malgré la baisse générale du nombre de déplacements (- 18 %) entre 2016 et 2024, le nombre de déplacements de plus de 7 km augmente. En conséquence, le nombre de kilomètres parcourus ne baisse que de 4 %. De 5 millions de kilomètres parcourus chaque jour par les habitants du pays de Lorient en 2016, on passe à 4,8 millions en 2024. Et si l'on ne considère que les déplacements effectués par les conducteurs de véhicules particuliers (voitures, camionnettes ou motos) le nombre de kilomètres cumulés augmente, passant de 2,9 millions en 2016 à 3 millions en 2024.

Nombre de kilomètres parcourus cumulés par tranche de distance
(par les habitants du pays de Lorient et par jour)



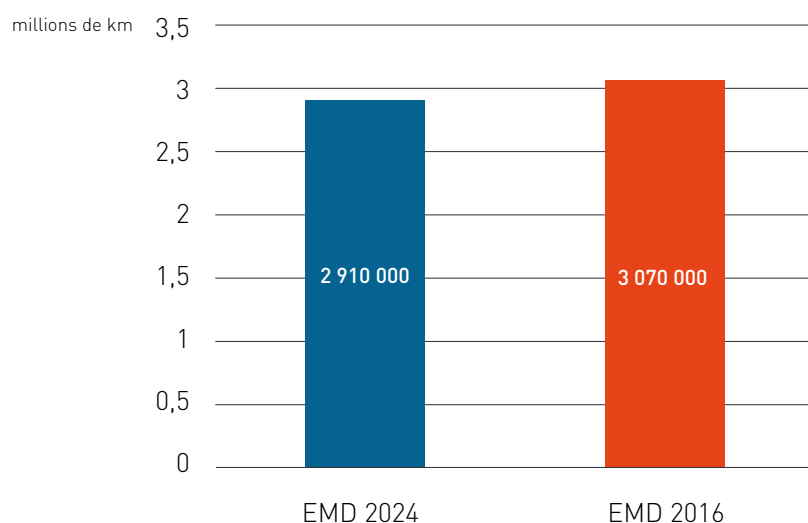
Nombre de kilomètres cumulés par tranche de distance (par les habitants du pays de Lorient et par jour)



source : EMD SCOT du pays de Lorient

Une hausse des kilomètres parcourus pour le motif travail

Évolution des kilomètres parcourus par mode



source : EMD SCOT du pays de Lorient

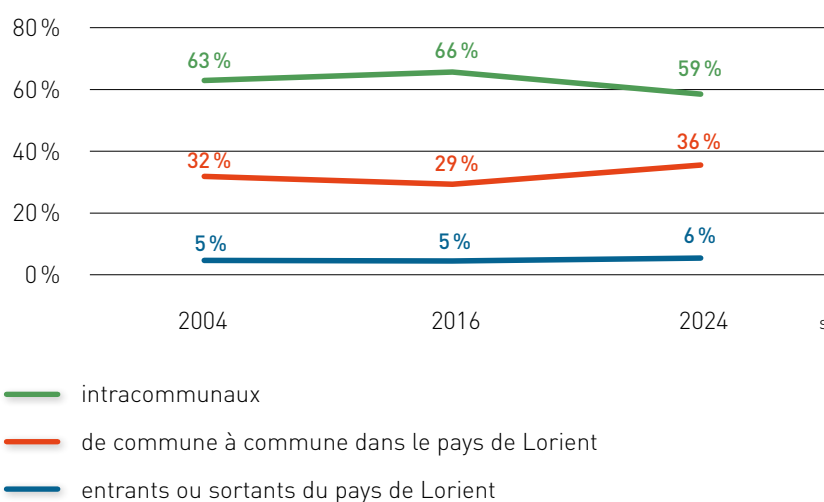
Une hausse des kilomètres parcourus en véhicules particuliers

2 UNE HAUSSE DES DÉPLACEMENTS ENTRE COMMUNES ET EN LIEN AVEC L'EXTÉRIEUR DU PAYS DE LORIENT

Cet accroissement des distances parcourues s'accompagne d'une baisse de la part des déplacements effectués au sein d'une même commune. Les déplacements intra - communaux représentaient près de 66 % de l'ensemble des déplacements en 2016 et moins de 59 % en 2024.

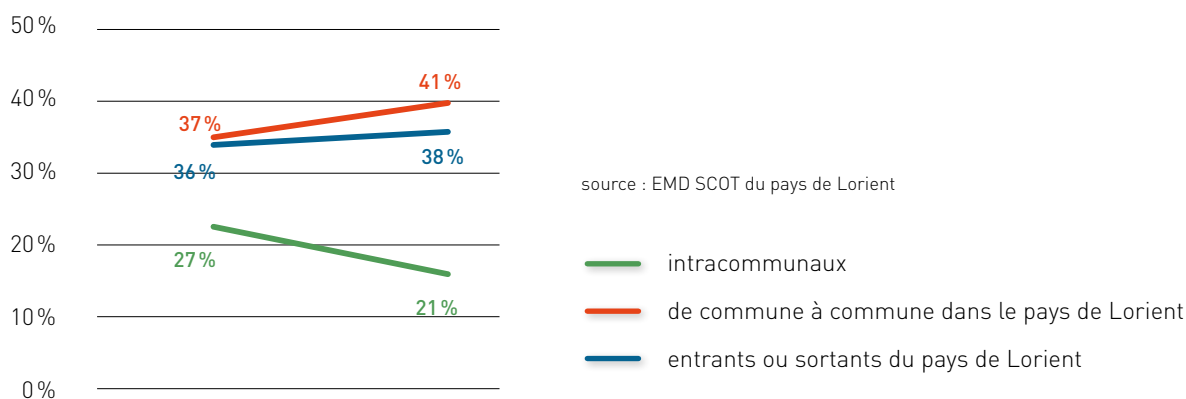
À l'inverse, les déplacements entrants ou sortants du pays de Lorient sont en hausse depuis 2004 et depuis 2016.

Types de déplacements effectués par les habitants du pays de Lorient
Évolution 2004 - 2016 - 2024



Pour l'année 2024, les déplacements extra-communaux représentent 42 % des déplacements mais 79 % de l'ensemble des kilomètres parcourus : 41 % au sein du pays de Lorient et 38 % en lien avec l'extérieur.

Répartition en nombre de kilomètres parcourus par
type de déplacement (évolution 2016 - 2024)



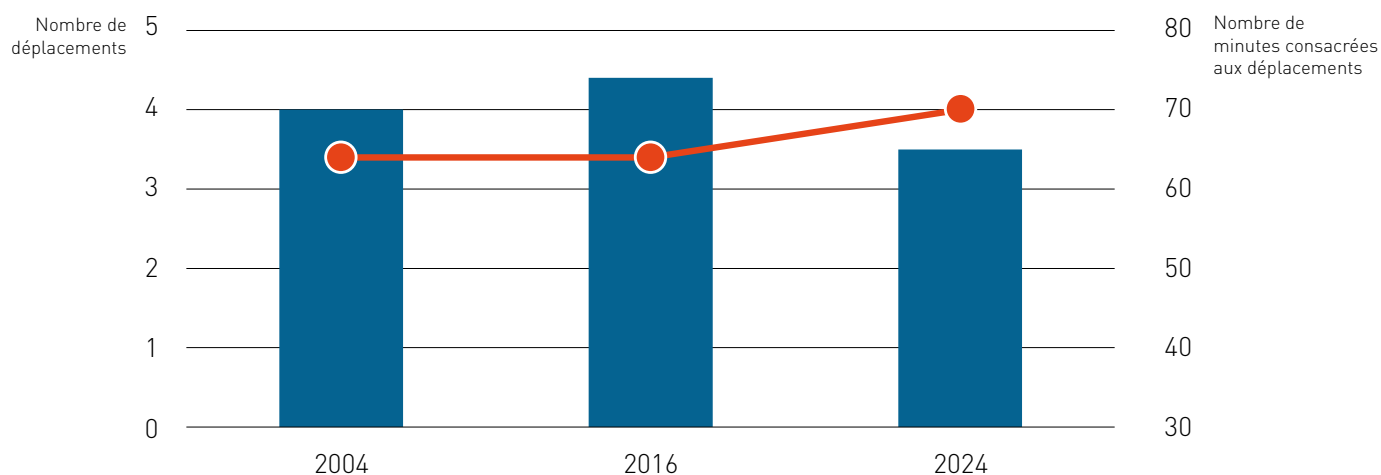
3

**TOUJOURS PLUS DE TEMPS À SE DÉPLACER :
+12% EN 8 ANS**

En 2024, le temps de déplacement moyen par personne et par jour est de 70 minutes alors qu'il n'était que de 64 minutes en 2004 et en 2016.

Cet accroissement de la durée de déplacement semble paradoxal au regard de la diminution du nombre de déplacements (cf. publication n° 263 – regards sur la mobilité - les essentiels).

L'explication de ce paradoxe réside dans le fait que les habitants du pays de Lorient se déplacent moins souvent mais plus longtemps. En 2004 et 2016, la durée moyenne d'un déplacement était d'environ 15 minutes. En 2024, elle s'élève à 20 minutes.



source : EMD SCOT du pays de Lorient

- nombre de déplacements par jour et par personne
- minutes consacrées aux déplacements par jour et par personne



1H10 / jour

**Temps moyen passé chaque
jours en déplacement**

4 DES DURÉES ET DES DISTANCES VARIABLES SELON LES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

LES DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL : PLUS LOIN, PLUS LONGS

Les déplacements domicile- travail structurent fortement le quotidien des actifs. En 20 ans, la durée moyenne d'un déplacement entre le lieu de résidence et le lieu de travail a augmenté de 6 minutes, passant progressivement de 16 minutes en 2004 à 18 minutes en 2016 et 22 minutes en 2024.

En 2024, un salarié travaillant 200 jours par an passe en moyenne 27 heures de plus dans les transports par rapport à 2016 (4 minutes x 2 x 200 jours).

Les distances parcourues pour ce motif augmentent également entre 2016 et 2024 avec une distance à vol d'oiseau moyenne passant de 9,3 km à 10 km. Cela correspond à une augmentation estimée entre 350 et 400 kilomètres réels par an pour un salarié travaillant 200 jours par an. En conséquence le budget transport des ménages s'alourdit et les émissions de gaz à effet de serre peinent à ralentir.

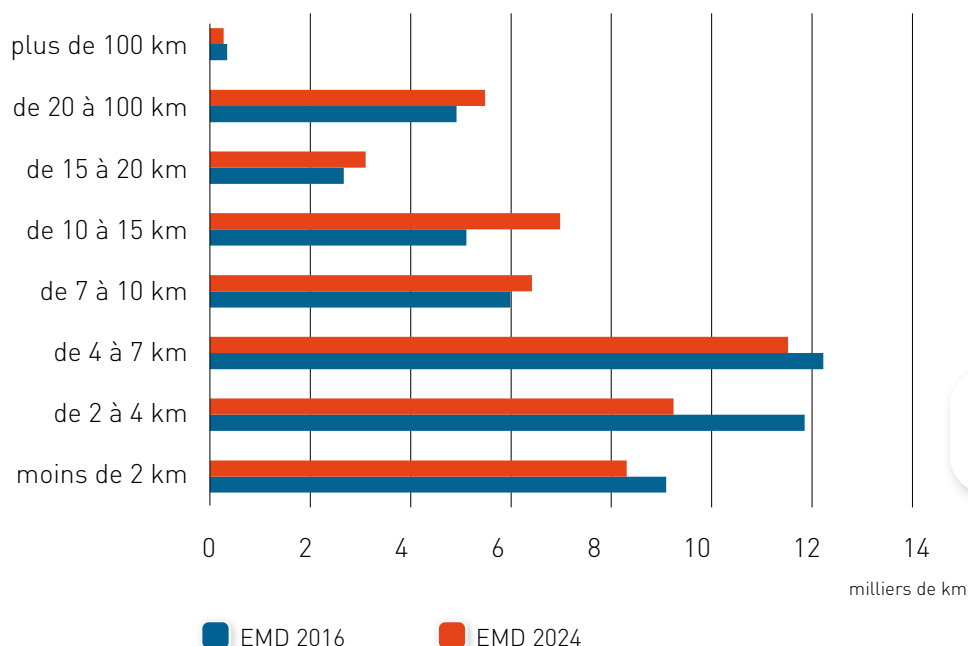
En 2024, la somme des déplacements domicile – travail (à vol d'oiseau et hors retour au domicile) représentent 513 000 kilomètres. Elle a augmenté de 5,7% par rapport à 2016. Cette croissance est portée par la hausse du nombre de déplacements de plus de 7 km alors que celui des déplacements « courtes distances » diminue. Cette tendance confirme la progression des navetteurs (cf. publication n° 239 – Les navetteurs)



22 min / jour
Temps moyen d'un
déplacement domicile - travail

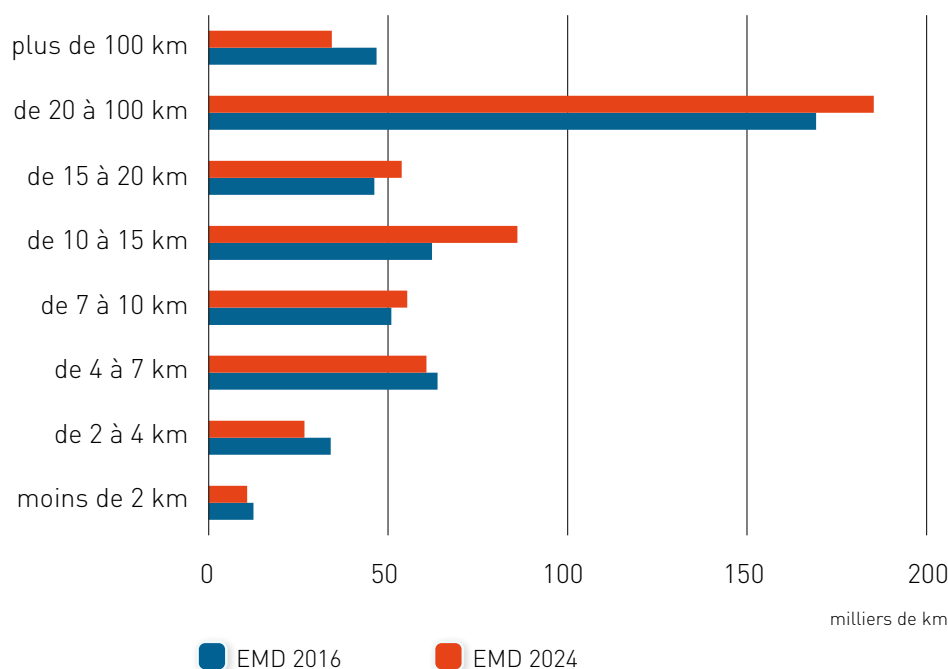
Nombre de déplacements domicile - travail par tranche de distance

source : EMD SCOT du pays de Lorient



Une hausse des
déplacements domicile -
travail de 7 km et plus

Déplacements domicile - travail : nombre de kilomètres cumulés par tranche de distance



source : EMD SCOT du pays de Lorient

LES DÉPLACEMENTS DOMICILE - ÉTUDES : DES MOBILITÉS PLUS LENTES

Les déplacements domicile – études restent majoritairement des déplacements de proximité. Cependant, du fait de la périurbanisation et de l'évolution démographique des quartiers, la population jeune s'éloigne des établissements scolaires. On observe une augmentation de la distance moyenne et du temps moyen pour ces types de trajet. Entre 2016 et 2024, ils évoluent de 3,3 à 5,1 km à vol d'oiseau pour une durée de 15 à 19 minutes.

La particularité des déplacements domicile – études est le rapport très élevé entre le temps passé et la distance parcourue. Il est de 3,7 (19 min / 5,1 km) contre 2,2 (22 min / 10 km) pour un domicile – travail. En effet, 63 % des déplacements pour motif étude sont réalisés en mode collectif (bus, car) ou actif (marche, vélo, trottinette...), modes de déplacement dont les vitesses sont largement inférieures à celle de la voiture.

On ne s'exprime pas en km/h car il ne s'agit pas de distances réelles mais de distances à vol d'oiseau





LES DÉPLACEMENTS POUR LES DÉMARCHES : UNE ÉVOLUTION DES MOTIFS

La part des déplacements pour motif démarches (administratives, liées à la santé) effectués au sein d'une même commune connaît un fort recul : 62 % en 2004, 64 % en 2016 et 51 % en 2024. On constate un quasi-doublement de la distance parcourue depuis le domicile pour recevoir des soins ou consulter un médecin : de 5,3 km à vol d'oiseau en 2016 à 8,5 km en 2024. La concentration des services médicaux sur les pôles centraux engendre des déplacements plus longs. On se déplace également moins en proximité pour des démarches administratives qui sont souvent dématérialisées et davantage pour des consultations médicales.

LES DÉPLACEMENTS POUR MOTIF ACHATS : UNE MOBILITÉ STABLE

L'offre commerciale s'est développée depuis quelques années sur des communes intermédiaires, réduisant ainsi la concentration des flux vers les pôles de Lorient et Lanester. La part des déplacements intra-communaux est stable sur la période 2004 – 2024 et celle des déplacements vers l'extérieur du pays de Lorient en baisse (moins d'évasion géographique mais davantage d'évasion numérique). La durée d'un déplacement du domicile à destination d'un supermarché ou hypermarché est toujours de 13 minutes depuis 20 ans.

Le nombre ainsi que la part des déplacements effectués à pied sont moins importants en 2024 qu'en 2016. En 2016, la distance moyenne d'un trajet du domicile au lieu d'achat est de 3,6 km et sa durée moyenne de 10 minutes. En 2024, on mesure une distance moyenne de 4 km pour une durée de 13 minutes.

LES DÉPLACEMENTS POUR SE RENDRE À UNE ACTIVITÉ DE LOISIRS

Concernant les déplacements domicile – loisirs, on observe une légère diminution de leur distance moyenne de 4,9 km en 2016 à 4,7 km en 2024 et paradoxalement une augmentation de leur durée de trajet moyenne de 13 à 17 minutes.



Le temps moyen passé par mode de déplacement ?

Bus et batobus Izilo : 34 min

Vélo, vélo à assistance électrique et trottinette : 15 min

Marche à pied : 13 min

Voiture conducteur et passager : 19 min

Quel que soit le mode, le temps de déplacement s'est accru de 5 minutes depuis 2016.

5

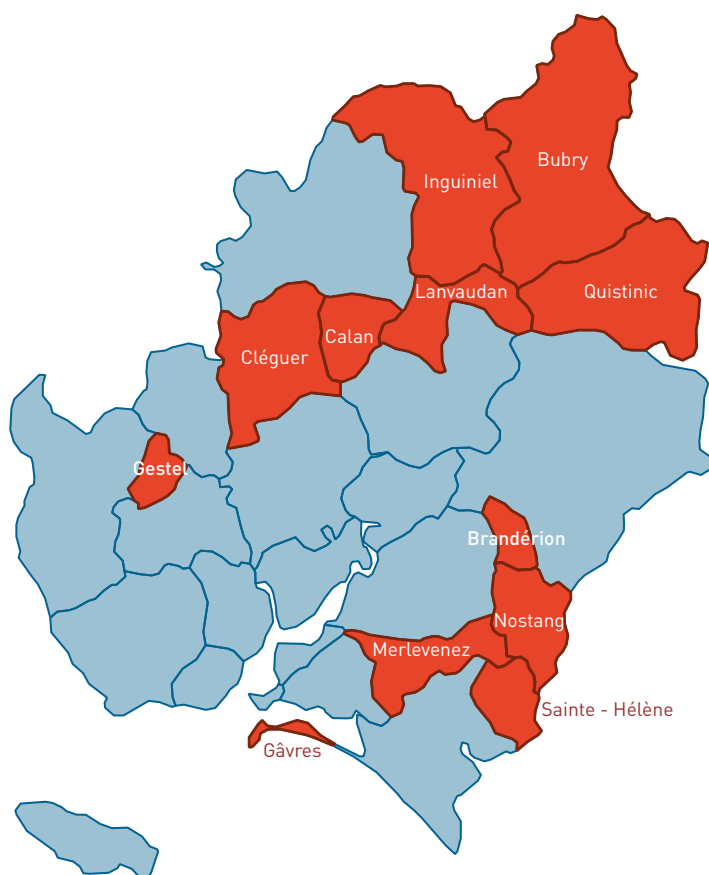
MOBILITÉ : DES DISPARITÉS ENTRE COMMUNES

Toutes les communes du pays de Lorient ne disposent pas du même niveau d'équipement et de services. Certaines disposent d'équipements scolaires allant de l'école maternelle jusqu'au lycée, d'autres uniquement d'une école primaire. Les cinémas, les maisons médicales ou encore les supermarchés ne sont pas présents sur toutes les communes.

12 communes sur 30 ont un niveau d'équipement et de service relativement faible, ce qui contraint leur population résidente à se déplacer sur d'autres communes pour pouvoir répondre à leurs besoins en matière de santé, d'éducation, de loisirs ou d'alimentation.

Ces 12 communes ont été identifiées pour leur faible niveau d'équipement dans l'étude intitulée « Quelle proximité des services et équipements pour les habitants ? » (publication AudéLor n° 221). Il s'agit de Bubry, Brandérion, Calan, Cléguer, Gâvres, Gestel, Inguiniel, Lanvaudan, Merlevenez, Nostang, Quistinic et Sainte-Hélène. Parmi ces communes de petite taille, certaines sont situées à plus de 20 km à vol d'oiseau du centre-ville de Lorient (secteur sur lequel sont présents le plus grand nombre et la plus grande diversité d'équipements et de services à l'échelle du pays de Lorient).

Les communes de BBO Communauté ne disposent pas du réseau Izilo de Lorient Agglomération et donc d'une offre alternative à l'automobile.



12 communes à faible niveau de services

3,17 déplacements par jour et par personnes vs 3,45 en moyenne

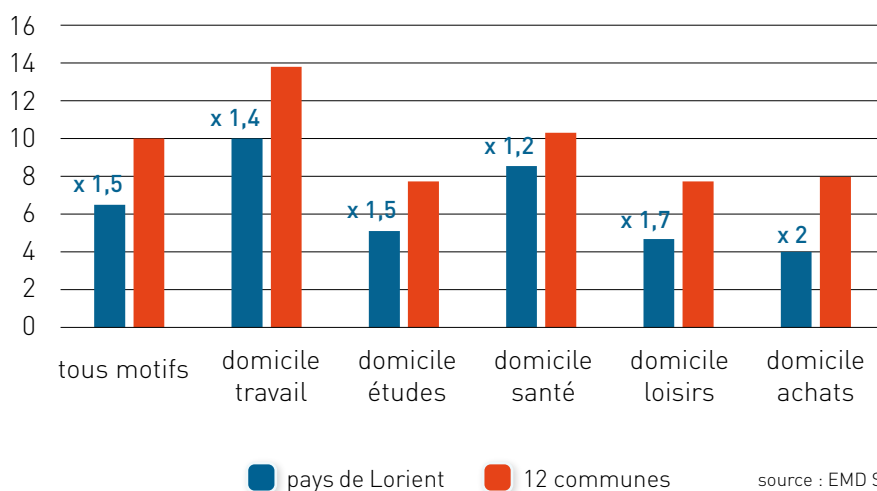
Distance moyenne d'un déplacement : 10 km vs 6,5 km en moyenne

Une distance moyenne 50 % plus élevée que la moyenne

Près de 22 700 personnes résident dans ces 12 communes soit 10 % de la population totale du pays de Lorient. Leur mobilité journalière moyenne est plus faible : 3,17 déplacements contre 3,45.

La durée moyenne de leurs déplacements est de 23 minutes soit 3 de plus que ce que l'on observe en moyenne sur le territoire. C'est en termes de distance que l'écart avec la moyenne du territoire est la plus importante : 10 km contre 6,5 km.

Distances moyennes en km par motif de déplacement et différentiel avec la moyenne territoriale



Quel que soit le motif, les distances des déplacements réalisés par les habitants de ces 12 communes sont toujours plus longues, 1,5 fois plus que la moyenne territoriale. C'est sur le motif achats que le différentiel est le plus important, allant du simple (4 km) au double (8 km). Dans le cadre des déplacements domicile – travail, on note également une différence de 4 km supplémentaires en moyenne pour les habitants de ces communes.

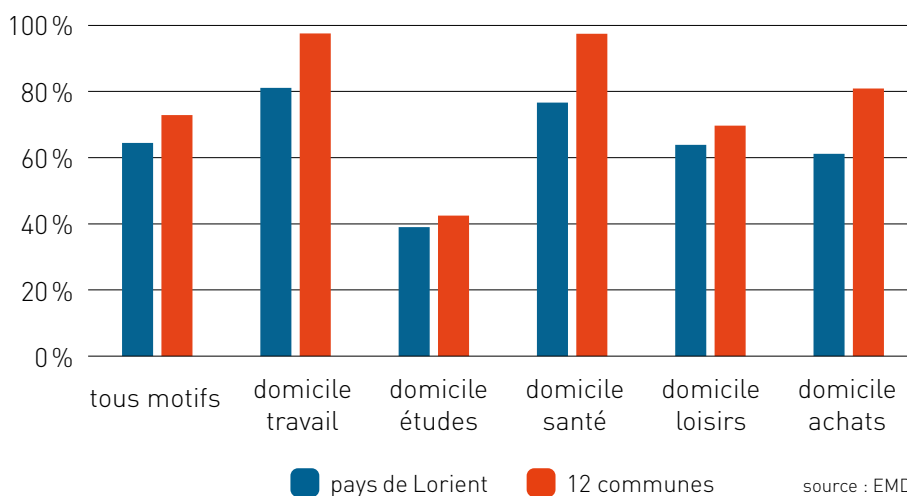
Même si l'offre de soins notamment en spécialistes est concentrée sur le cœur d'agglomération, les distances parcourues par les habitants des communes rurales ne sont pas sensiblement plus élevées que pour le reste du territoire. C'est sur les autres motifs qu'ils sont plus pénalisés.

En terme de temps de déplacement, la différence est moins marquée. Les vitesses moyennes observées en milieu rural restent plus élevées qu'en milieu urbain. Le temps d'un déplacement moyen tous motifs et tous modes confondus d'un habitant d'une de ces 12 communes rurales est 1,1 fois supérieur à celui mesuré sur l'ensemble du pays de Lorient.

Une part très élevée de la voiture

Tous motifs de déplacements confondus, la part des modes motorisés individuels est de 73 % pour les habitants de ces 12 communes contre 64 % pour l'ensemble des habitants du pays de Lorient. Cette part atteint même 98 % dans le cadre des déplacements domicile – travail et 97 % pour les déplacements domicile – santé, contre respectivement 81 % et 77 %.

Part des modes motorisés par motif de déplacement



source : EMD SCOT du pays de Lorient

Au regard des distances à parcourir et de l'offre de desserte du réseau de transports collectifs sur ces communes, les habitants de cette partie du territoire privilégient aujourd'hui l'usage de l'automobile comme solution à leurs problématiques de mobilité quotidienne. La mise en place d'une offre de transport sur les communes de Lorient Agglomération (réseau Izilo), vient proposer une offre alternative.

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

Contact :
Jean-Christophe Dumons :
02 97 12 06 64

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com



Enquête Ménages Déplacements
2024 financée par le Syndicat Mixte
pour le SCOT du pays de Lorient

Suivez-nous



Directeur de la publication : Gilles Poupard
ISSN 2118-1632
Président d'AudéLor : Pascal Le Liboux

Mise en page : Flavie Cipolla
Relecture : Gilles Poupard, Anne Brodin, Marina Rieux

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

